

ACTIV'CREA EMERGENCE



PUBLIC : Tout **demandeur d'emploi** qui n'a pas envisagé, jusqu'à présent, de créer son entreprise ou son activité, mais est ouvert à cette option; qui n'a pas d'idée ou une idée peu précise ; ou envisage de créer son entreprise ou son activité mais n'a pas d'idée ou une idée qu'il a peu analysée.

POUR VOUS INSCRIRE :

- Auprès de votre conseiller France Travail
- Depuis votre espace personnel dans la rubrique



Mes ateliers et services de retour à l'empl

Durée : 3 mois maximum (avec possibilité d'arrêter avant selon vos besoins).

Grâce à ce service personnalisé vous pourrez :

- **Fait le point sur** vos enjeux et vos motivations ;
- **Identifier** les compétences et savoir-être sur lesquels vous pouvez vous appuyer ;
- **Trouver** une idée ;
- **Comprendre** les étapes nécessaires à la création ou à la reprise d'une entreprise, de poser les bases du projet ;
- **Etablir** un plan d'action vous permettant de poursuivre, si cela est opportun, l'élaboration de votre projet après la fin de ce service.

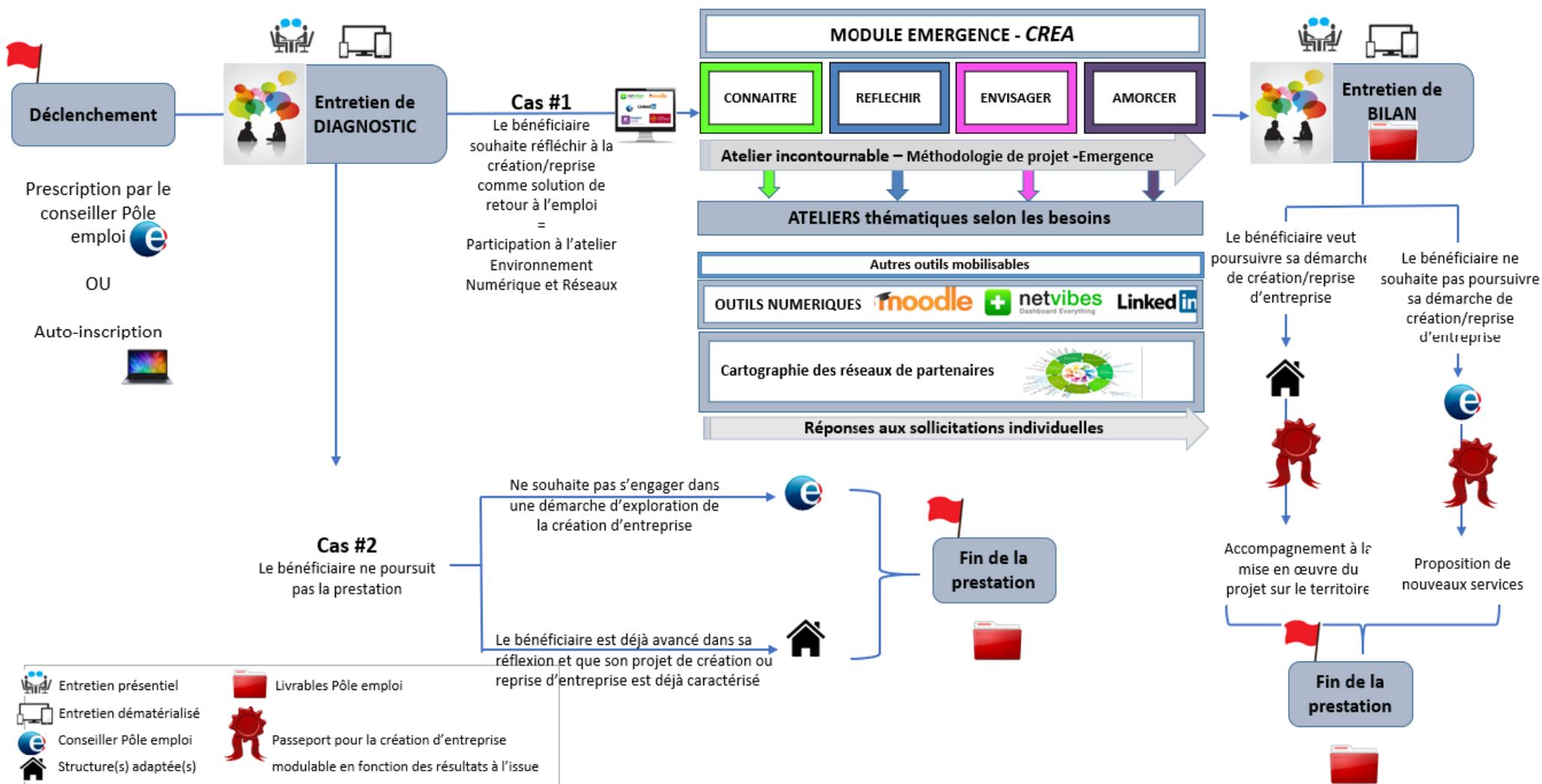


Des questions ? Besoin d'information ? Contactez-nous : 05.62.51.94.67 – contact@cibcop.fr



Déroulement prestation - Activ' Créa Emergence

(Maximum 3 mois)



Tous les sites sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap